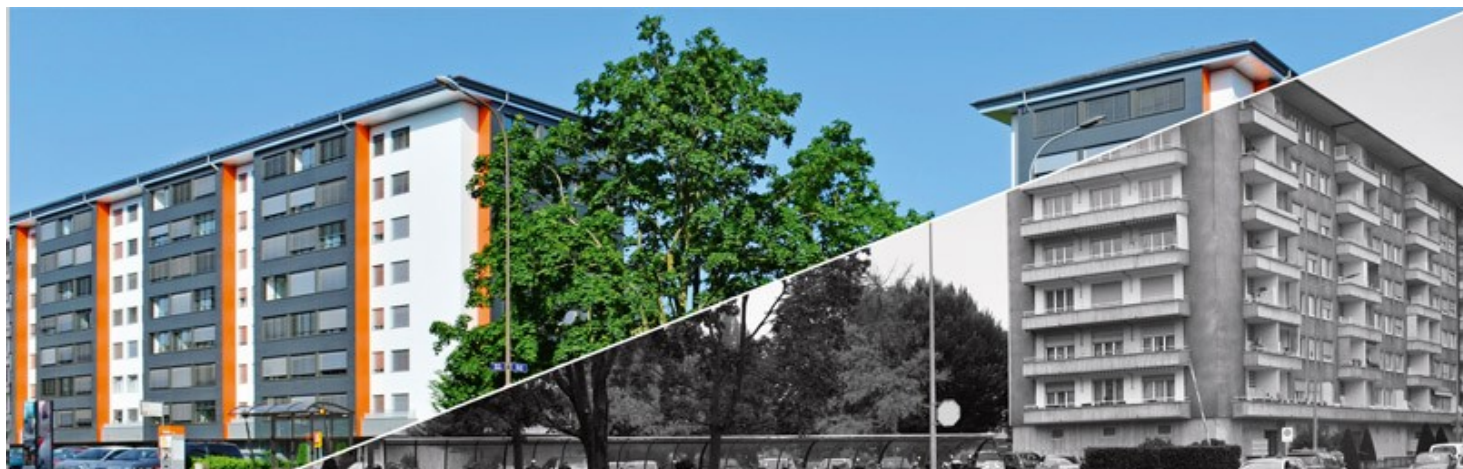


L'efficacité énergétique donne des couleurs aux barres des années 50

Mis en ligne le 09.10.2014 à 05:55



AVANT-APRES Un an de travaux aura suffi à faire des deux bâtiments de la coopérative d'habitation La Cigale une construction certifiée Minergie-P.

© DR

shemma

Reportage. Récompensée par le Prix solaire Suisse 2014, la coopérative d'habitation La Cigale à Genève est la plus grande rénovation Minergie-P du pays. Présentation d'un projet pilote exemplaire.

A deux pas du parc genevois de Vermont, dans un quartier peuplé de locatifs, deux bâtiments se distinguent du lot. Leur façade flambant neuve arbore d'autres couleurs que ce gris typique des constructions des années 50. Sur leur toit, des panneaux solaires remplacent les anciennes tuiles. Et ce n'est que la pointe de l'iceberg. Construits en 1952, les deux immeubles de la coopérative d'habitation La Cigale sortent d'un lifting complet. L'objectif? Améliorer leur efficacité énergétique. Un défi que la régie Broliet s'est fixé de concert avec une équipe pluridisciplinaire.

A la suite d'un audit lancé en 2009 par la gérance genevoise, le bureau d'architecture François Baud & Thomas Früh, les ingénieurs de BG Ingénieurs Conseils, et les sociétés Energie Solaire et Signa-Terre se sont en effet alliés pour concevoir ce qui allait bientôt devenir la plus importante rénovation durable suisse. «Sans ce travail de groupe, nous ne serions sans doute pas allés aussi loin, souligne François Baud, architecte. Réunir nos compétences nous a en effet permis de juger de la faisabilité de chaque option, afin de trouver celle qui saurait garder le bon équilibre entre investissement et efficacité.» C'est alors à l'unanimité que les 273 sociétaires de la coopérative retiennent le projet final: faire de leur maison une construction certifiée Minergie-P. «Tout ce qui pouvait être gardé sans péjorer l'amélioration énergétique a été conservé, à l'image du design intérieur qui est resté le même», précise François Baud. A la rue de Vermont 23 à 31 et à la rue du Vidollet 31 à 45, les balcons prennent désormais la forme de loggias. Chauffage et eau chaude sont produits par un système combinant une pompe à chaleur, un accumulateur de glace et une toiture solaire thermique. Les

A lire également dans "Cadrages"

Prostitution 2.0: les dessous des petites annonces érotiques

Le mystérieux Frederik Paulsen

Claude Halmoz: "Le silence sur les dégâts humains de la crise fait le lit de l'extrême droite."

«L'argent de la drogue a sauvé les banques»

Carlos Ghosn: «Oui, je suis insatisfait de nos ventes de voitures électriques»

Les patrons, tous irresponsables?

Danser au rythme du silence

La chronique de Jean-François Kahn: frappes au Proche-Orient: silence, on répare les dégâts

Mémoires d'une fille (dé)rangée

lumières ne riment plus qu'avec LED. Et, enfin, l'installation d'une ventilation double flux permet de récupérer la chaleur intérieure tout en renouvelant l'air ambiant. Autant de concepts novateurs qui devraient entraîner une réduction de 81% des besoins en énergie de La Cigale ainsi qu'une diminution de 91% de ses émissions de CO2.

Comportement des habitants

«La période la plus complexe vient toutefois avec l'hiver et ses vagues de froid, note Guy Tornare, président du conseil d'administration de la coopérative. Dans un bâtiment en Minergie, il faut d'autant plus veiller à ne pas surchauffer ni ouvrir les fenêtres inutilement ou trop longtemps.» Des gestes auxquels la population des lieux, majoritairement âgée, devra peu à peu s'habituer.

«La réussite du projet dépend en grande partie du comportement des habitants», relève Alexandre Molinari, responsable du développement durable de Brolliet SA. Un écran informatif dans chaque hall, des séances explicatives, des démonstrations dans chaque appartement. Les mandataires n'ont pas lésiné sur les moyens propres à sensibiliser les coopérateurs à leur nouvel environnement. Car leur ambition est claire: démontrer qu'un tel modèle est multipliable. La Cigale doit certes une belle partie de sa mue à son statut de coopérative aux loyers peu élevés, ainsi qu'aux subventions fédérales et cantonales qui ont contribué aux coûts des travaux de 19 millions de francs à hauteur de 2 millions. Reste qu'elle a su démontrer qu'une rénovation d'une telle envergure était réalisable, aussi bien au niveau des moyens sociaux que techniques et économiques.

Hebdo » [Cadrages](#)